

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

-----  
**DÉCISION**  
-----

numéro
CCDC_260408_039

portant sur

---

## CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION RADIO PAYS D'HÉRAULT POUR L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION AUPRÈS DE LA POPULATION DU TERRITOIRE POUR L'ANNÉE 2026

---

Le Président de la communauté de communes Lodévois et Larzac,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22, dont l'alinéa 24°,

**VU** la délibération n°CC\_230704\_16 du Conseil communautaire du 4 juillet 2023 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

**CONSIDÉRANT** que le territoire Lodévois et Larzac fait partie du bassin d'audience de Radio Pays Coeur d'Hérault, radio associative locale,

**CONSIDÉRANT** la nécessité pour la Communauté de communes d'informer les habitants du territoire sur les services, actions et événements et de soutenir les missions des associations locales,

### DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : de valider la convention de partenariat avec l'association Radio Pays d'Hérault, permettant la réalisation de huit émissions et quatre campagnes de communication sur le territoire du Lodévois et Larzac sur l'année 2026,

- **ARTICLE 2** : de préciser que les droits, obligations et conditions financières de chacune des parties sont définis dans la convention annexée à la présente décision,

- **ARTICLE 3** : d'imputer la dépense correspondante d'un montant de quatre-mille euros (4 000 €) au budget principal,

- **ARTICLE 4** : de dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur, notifié aux tiers concernés et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture  
34-200017341-20260408-lmc123875-AR-1-

1  
Date de télétransmission : 08/04/26  
Date de publication : 14/04/2026  
Date de notification aux tiers :  
Moyen de notifications aux tiers :

Fait à Lodève, le huit avril deux mille vingt-six,

Le Président  
Jean-Luc REQUI



## CONVENTION DE PARTENARIAT 2026 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÉVOIS ET LARZAC / RADIO PAYS D'HÉRAULT

### ENTRE :

La Communauté de communes Lodévois et Larzac, sise 1 place Francis Morand 34700 LODEVE et représentée par le Président Jean-Luc REQUI, d'une part,

### ET :

L'Association Radio Pays d'Hérault, Échange, Racine, Économie, sise 4 rue des Pénitents 34725 SAINT-ANDRÉ DE SANGONIS et représentée par le Président Arnauld CARPIER, d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

### Préambule :

Considérant que le bassin d'audience de la Radio Pays d'Hérault correspond au territoire des communes membres de la Communauté de communes Lodévois et Larzac, il est apparu opportun de confier à cette radio locale et associative une mission d'information et de communication à l'attention de la population de ce territoire.

### ARTICLE 1 : OBJET DE LA PRÉSENTE CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir les contours de cette mission et d'en préciser les modalités techniques et financières.

Les prestations que Radio Pays d'Hérault s'engage à réaliser pour le compte de la Communauté de communes Lodévois et Larzac sont les suivantes :

- **8 productions audio** pour valoriser les différents services et compétences de la Communauté de communes Lodévois et Larzac. Selon le sujet, les deux parties échangerons au préalable sur le format ou l'émission la plus adaptée :
  - *Passerelle* - vendredi 17h et samedi 10h - format 30 min (culture),
  - *Territoire en mouvement* - mardi 13h et samedi 15h - format 30 min (tous sujets),
  - *Vivre ici* - du lundi au vendredi à 8h30 et 12h30 - format 15 min (tous sujets) ,
  - *Reportages, portraits* - prise de son et interviews sur le terrain (tous sujets)
- **L' enregistrement de 4 spots d'information**, diffusés 21 fois, sur 4 thématiques définies à l'avance : tourisme, économie, musée, saison et festival Résurgence.
- **Un projet d'ateliers radio** auprès des jeunes durant le festival Résurgence : 2 jours d'ateliers avec plateaux radios en public.

Le planning et le contenu de ces réalisations seront définis avec la responsable de la communication de la Communauté de communes Lodévois et Larzac en concertation avec l'ensemble des services. Une fois le planning validé, les éléments techniques et la préparation de l'émission seront à voir directement avec le service concerné (contact préalablement fourni). Les émissions peuvent être enregistrées au studio de Radio Pays d'Hérault à Saint André de Sangonis, ou sur place (siège de la Communauté de communes ou directement auprès des intervenants).

## **ARTICLE 2 : RESPONSABILITÉS DE LA RADIO PAYS D'HÉRAULT**

L'étendue de la responsabilité de Radio Pays d'Hérault est limitée par son statut associatif. À ce titre, Radio Pays d'Hérault n'a pas d'obligation de résultats en terme d'audience et ses moyens restent limités à la capacité de réponse de sa structure associative.

## **ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS DE RADIO PAYS D'HÉRAULT**

Radio Pays d'Hérault mettra à disposition ses moyens humains et matériels afin de réaliser ces prestations. À défaut de transmission des informations nécessaires par la Communauté de communes Lodévois et Larzac, Radio Pays d'Hérault ne pourra être tenue pour responsable de l'absence de réalisation des prestations prévues.

## **ARTICLE 4 : MONTANT DE LA CONVENTION**

Pour l'exécution des prestations mentionnées à la présente convention, la Communauté de communes Lodévois et Larzac versera la somme de 4000 € à Radio Pays d'Hérault.

- 8 productions audio de 15 à 30 min = 1400€
- 4 campagnes de communication = 1100€
- 2 jours d'ateliers avec plateaux radio en public lors du festival Résurgence = 1500€

**Total = 4000€**

## **ARTICLE 5 : MODALITÉS DE RÈGLEMENT DES PRESTATIONS**

Une somme correspondant à 50% du montant total sera versée en milieu d'année de l'exercice de la présente convention ; le solde sera versé à la fin de l'action après validation par le comité de pilotage. Une facture sera délivrée par Radio Pays d'Hérault.

## **ARTICLE 6 : DURÉE**

La présente convention est conclue pour l'année civile 2026.

## **ARTICLE 7 : PILOTAGE**

Les deux parties conviennent de mettre en place un comité de pilotage chargé de veiller à la bonne exécution de la présente convention. Ce comité de pilotage est constitué : d'un représentant (au moins) de chacune des parties. Il a notamment compétence pour traiter toute question soulevée par la mise en œuvre de la présente convention. Il a notamment qualité pour constater les éventuels désaccords et y porter remède. En cas de désaccord persistant, il a compétence pour engager la résiliation de la présente convention avant son terme. Le comité de pilotage a également

compétence pour engager la révision de la présente convention, dans le but d'y introduire, modifier ou supprimer des dispositions. Le comité de pilotage se réunit une fois en amont des actions définies dans l'article 1, une fois au milieu de la période d'un an et avant la validation finale de l'action. Il peut également se réunir à la demande expresse de l'une ou l'autre des parties.

#### **ARTICLE 8 : RÉVISION**

À tout moment les parties pourront décider d'une révision de la présente convention. Dans ce cadre, elles pourront introduire de nouvelles dispositions, modifier ou supprimer des dispositions existantes par avenant. C'est le comité de pilotage, tel qu'il est stipulé à l'article 7, qui est compétent pour engager la révision de la convention. La révision de la convention est actée en comité de pilotage.

Fait à Lodève, le 4 février 2026

Pour la Communauté de communes  
Lodévois et Larzac  
Le Président  
Jean-Luc REQUI

Pour Radio Pays d'Hérault  
Le Président  
Arnauld CARPIER



## *Bilan des activités radiophoniques de Radio Pays d'Hérault 2025 Avec la Communauté de communes du Lodévois et Larzac*

### Présentation des activités

La **Communauté de communes Lodévois et Larzac** soutient le travail d'information locale et de proximité de **Radio Pays d'Hérault**, acteur essentiel de la communication du Pays Cœur d'Hérault. Fort de son offre touristique majeure et de ses propositions artistiques toujours plus nombreuses dans le domaine des arts plastiques et des arts vivants, le Lodévois & Larzac a cette année décidé de mettre l'accent sur quatre lieux et événements majeurs de son territoire.

Premièrement sa saison touristique et sa richesse patrimoniale exceptionnelle qui s'étend du **Cirque de Navacelles au Salagou Cirque de Mourèze**, avec une possible obtention à venir du **label Géoparc Mondial de l'Unesco**.

Secondement le **Musée de Lodève** qui rayonne à travers la France entière via ses expositions innovantes qui mêlent l'art ancien et l'art contemporain. Une attention toute particulière a été donnée à la **Manufacture Nationale De La Savonnerie de Lodève** qui exporte ses tapisseries jusqu'à l'Élysée. L'art du lissier était au centre de l'exposition **Rendre Visible** avec ses tapisseries hors du commun, une exposition qui a réuni 12000 visiteurs.

Troisièmement la **Saison Résurgence** qui fait salle comble à chacune de ses présentations sur différentes communes du Lodévois et Larzac, et son pendant estival le **festival Résurgence**, où durant quatre jours, la commune de **Lodève** vit au rythme du théâtre de rue, du cirque, de la danse et des concerts. De quoi enrichir les antennes de RPH.

Les animateurs de RPH animent d'ailleurs des ateliers radio durant deux jours au **festival Résurgence** de 10h à 19h avec un groupe de jeunes de 10 à 16 ans. Ils réalisent des interviews d'artistes, de techniciens et de bénévoles, un bilan qui fait l'objet d'un autre document tant les activités y sont denses.

Autre particularité inédite cette année, la communauté de communes a fait appel à RPH pour réaliser un reportage autour du projet **ATTENTION MANIF' de La Cie Le Plus Petit Espace Possible** qui était en résidence à l'**École Prosper Gély de Lodève** pour la Saison Résurgence. La compagnie a invité les écoliers à inventer leur propre manifestation à hauteur d'enfants le temps d'un spectacle. RPH a enregistré les slogans scandés le jour de la présentation et réalisé un montage adapté à cet effet. L'émission, mélange de reportage et de création sonore, a été diffusé à la Médiathèque **Confluence de Lodève** lors d'une exposition temporaire consacrée à la création du spectacle du samedi 12 au samedi 26 avril.

Plus de **7 heures d'antennes (ou 9h30 en comptant les émissions enregistrées durant le festival)** ont notamment été consacrées à **la Saison et au Festival Résurgence**, de quoi éveiller la curiosité des milliers d'auditeurs et d'auditrices qui écoutent chaque jour la radio.

Enfin, en quatrième point, l'artisanat des communes du Lodévois et Larzac, qui compte de nombreuses boutiques d'art et salles d'expositions, est représenté au **Salon des artisans créateurs de Lodève**, 4 jours dédiés à l'artisanat qui réunissent plus d'une soixantaine d'artisans d'arts.

La Radio RPH assure la diffusion de ces événements majeurs et intégrés dans les habitudes des habitants du Lodévois et Larzac.

### Productions radiophoniques

- **6 émissions radio au format Territoire en mouvement, Passerelle et Émission spéciale [30min à 1h], un reportage diffusé à la Médiathèque de Lodève et un reportage qui donne la parole aux spectateurs de la Saison Résurgence**

<i>Diffusion</i>	<i>Sujet</i>	<i>Intervenants</i>
1 Vendredi 31 janvier et samedi 01 février à 10h [1h]	<b>Passerelle – Avec la Saison Résurgence, partageons la création !</b>  Présentation de la programmation de la <b>Saison Résurgence</b> de janvier à juin  <b>Émission réalisée dans les locaux de la CCLL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Fanny ENJALBERT</b>, programmatrice et coordinatrice de la <b>Saison Résurgence</b></li> </ul>
2 Jeudi 06 février à 15h et vendredi 07 février à 16h [1h]	<b>Emission spéciale – L'Oiseau Ravage et le cycle Rhapsodes à Saison Résurgence</b>  Présentation des spectacles <i>Ravage</i> et <i>Rhapsodes</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Marek KASTELNIK</b> acteur, pianiste et co-metteur en scène du spectacle <i>l'oiseau ravage</i></li> <li>• <b>Églantine JOUVE</b>, autrice et co-metteuse en scène du <i>Cycle Rhapsodes</i></li> </ul>
3 Mardi 14 avril à 13h et samedi 19 avril à 15h [45min]	<b>Territoire en mouvement – Une ouverture de saison haute en couleur pour le Lodévois &amp; Larzac</b>  Présentation de la <b>saison touristique</b> de la CCLL  <b>Ce reportage a été réalisé à la Manufacture Nationale De La Savonnerie de Lodève</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Fadelha BENAMMAR-KOLY</b>, Vice-présidente au Tourisme à la CCLL</li> <li>• <b>Julie SOLIGNAC</b>, directrice du service tourisme CCLL et du service tourisme intercommunale</li> <li>• <b>Aude LAVIGNE</b>, responsable du pôle des publics du <b>Musée de Lodève</b></li> <li>• <b>Loïc DUCARME</b>, coordinateur du <b>Géoparc Terres d'Hérault</b> et géologue</li> <li>• <b>Amaury ENGELS</b>, chargé de mission au <b>département de l'Hérault</b> pour le développement <b>Géoparc Terres d'Hérault</b> et médiateur scientifique</li> </ul>
4 Jeudi 10 avril à	<b>Saison Résurgence et la Cie Le Plus Petit Espace Possible – La manif des</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 écoliers de CE1, CE2, CM1, CM2 de l'école Prosper Gély : <b>Shaïna</b>,</li> </ul>

<i>Diffusion</i>	<i>Sujet</i>	<i>Intervenants</i>
18h10 et vendredi 11 avril à 09h10 [10min]	<p><b>enfants heureux</b></p> <p>Dans le cadre de la <b>Saison Résurgence</b> La Cie Le Plus Petit Espace Possible était en résidence à l'<b>École Prosper Gély de Lodève</b> pour inviter les écoliers à inventer leur propre manifestation à hauteur d'enfants le temps d'un spectacle <i>ATTENTION MANIF'</i></p> <p><b>Ce reportage, qui mêle création sonore et itw, a été réalisé à l'école Prosper Gély et diffusé à la Médiathèque Confluence de Lodève lors d'une exposition temporaire consacrée à la création du spectacle du samedi 12 au samedi 26 avril</b></p>	<p><b>Michel, Emma, Suzanne, Merouane, Touane, Isaac et Sara</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Julie ROMEUF</b>, co-créatrice de la cie Le Plus Petit Espace Possible</li> </ul>
5 Vendredi 11 Avril à 16h00 [20min]	<p><b>Émission Spéciale – Reportage spectacle « Grandes Surfaces » Saison Résurgence</b></p> <p>Un reportage sur le spectacle <i>Grandes Surfaces</i> programmé à <b>Saison Résurgence</b> Micro trottoir avec les spectateurs à la suite de la représentation</p> <p><b>Ce reportage a été réalisé à la salle des fêtes de Fozières</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Baptiste ARMANN</b>, interprète du spectacle <i>Grandes Surfaces</i></li> <li>• 8 spectatrices et spectateurs anonymes présents au spectacle</li> </ul>
6 Vendredi 19 juin à 17h et samedi 20 juin à 10h [35min]	<p><b>Passerelle - Les 11 ans du festival Résurgence avec Franck Loyat</b></p> <p>Présentation de la 11ème édition du Festival Résurgence</p> <p><b>Émission réalisée aux locaux de la CCLL</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Franck LOYAT</b>, directeur du <b>Festival Résurgence</b></li> </ul>
7 Vendredi 24 octobre à 17h et samedi 25 à 10h [1h]	<p><b>Passerelle – A la découverte de l'anatomie comparée au Musée de Lodève, entre squelettes et sculptures</b></p> <p>Présentation de l'exposition <i>Anatomie comparée des espèces imaginaires</i> au <b>Musée de Lodève</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Aurosi MORENO</b>, directrice du <b>Musée de Lodève</b> par intérim</li> <li>• <b>Stéphane FOUCHE</b>, responsable des collections Sciences de la Terre et Archéologie du Musée</li> <li>• <b>Aude LAVIGNE</b>, responsable du pôle des publics</li> </ul>

<i>Diffusion</i>	<i>Sujet</i>	<i>Intervenants</i>
	<p><b>Cette émission a été réalisée au Musée de Lodève et au café La Muse Broc</b></p> <p><b>Elle est en partie co-animée avec Damin Sintès, journaliste à Radio Lodève</b></p>	
<p><b>8</b> Vendredi 14 novembre à 17h et samedi 15 à 10h [50min]</p>	<p><b>Passerelle – Les 28 ans du Salon des artisans créateurs de Lodève</b></p> <p>Présentation de la 28<sup>e</sup> édition du <b>Salon des Artisans Créateurs</b> à Lodève et de l'exposition <i>Ether et Terre, Arborescences célestes et Géologie Textile</i> au <b>Cellier des Chanoines</b>.</p> <p><b>Cette émission a été réalisée à la salle d'exposition du Cellier des Chanoines à Lodève</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sandra BARRERE</b>, manager commerce artisanat et métiers d'art</li> <li>• <b>Jean-Marc SAUVIER</b>, Vice président en charge de la culture et du patrimoine</li> <li>• <b>Sylvia EUSTACHE ROOLS</b>, artiste plurielle</li> <li>• <b>Jérôme PEREIRA</b>, sculpteur</li> </ul>

- **2 émissions Vivre ici [15min] complémentaires consacrées aux expositions du Musée de Lodève**

<i>Diffusions</i>	<i>Sujet</i>	<i>Intervenants</i>
<p><b>1</b> Vendredi 31 janvier à 08h30 et 12h30</p>	<p><b>Vivre ici – Rencontres avec l'artiste Nathalie Junod Ponsard exposée au Musée de Lodève</b></p> <p>Présentation des deux rendez immersifs avec l'artiste Nathalie Junod Ponsard pour l'exposition <i>Tisser l'imaginaire</i> au <b>Musée de Lodève</b></p> <p><b>Cette émission a été réalisée au Musée de Lodève</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Aude LAVIGNE</b>, responsable du pôles des publics du <b>Musée de Lodève</b></li> </ul>
<p><b>2</b> Jeudi 24 avril à 08h30 et 12h30</p>	<p><b>Vivre ici – Vernissage de l'exposition Rendre Visible au Musée de Lodève</b></p> <p>Présentation de l'exposition <i>Rendre visible</i> au Musée de Lodève</p> <p><b>Cette émission a été réalisée au Musée de Lodève et co-animée en partie avec Alain Mendez,</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Fadelha BENAMMAR-KOLY</b>, Vice-présidente au Tourisme</li> <li>• <b>Ivonne PAPIN</b>, conservatrice en chef du patrimoine, directrice du <b>Musée de Lodève</b> et co-commissaire de l'exposition</li> </ul>

<i>Diffusions</i>	<i>Sujet</i>	<i>Intervenants</i>
	<b>correspondant à Midi Libre et Damien Sintès, journaliste à Radio Lodève</b>	

- **2 émissions Vivre la nuit [1h] et 1 émission spéciale [2h] consacrées à la Programmation OFF du festival Résurgence**

	<i>Diffusions</i>	<i>Sujet</i>	<i>Intervenants</i>
<b>1</b>	Mercredi 05 mars et vendredi 07 mars à 22h [1h]	<b>Vivre la nuit – Groundation au festival off des guinguettes de Résurgence, ensemble c'est possible</b>  Appel à participation pour réunir les fonds manquants à une cagnotte participative et citoyenne afin de programmer le groupe Groundation au <b>Festival Résurgence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Fabrice, Juan et Stéphane</b>, co-créateurs de l'association lodévoise <b>A fleur de son</b> et co-programmateurs du <b>Festival Off des guinguettes de Résurgence &amp; Résonances</b></li> </ul>
<b>2</b>	Dimanche 09 mars 2025 en direct à 16h et 18h [2h]	<b>Go pour Groundation au festival Off des guinguettes de Résurgence !</b>  Remerciements aux contributeurs de la cagnotte participative et citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Fabrice, Juan et Stéphane</b>, co-créateurs de l'association <b>A fleur de son</b> et co-programmateurs du <b>Festival Off des guinguettes de Résurgence &amp; Résonances</b></li> <li>• <b>Soudjaï</b>, chanteur compositeur programmé au OFF</li> </ul>
<b>3</b>	Mercredi 18 juin à 18h et vendredi 20 juin à 22h [1h]	<b>Vivre la nuit – Loto de soutien et festival Off des guinguettes de Résurgence avec A fleur de son</b>  Présentation de la programmation complète du festival Off de Résurgences Mise en place d'un loto pour réunir les fonds nécessaires pour compléter la programmation Off de Résurgence	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Fabrice, Juan et Stéphane</b>, co-créateurs de l'association <b>A fleur de son</b> et co-programmateurs du <b>Festival Off des guinguettes de Résurgence &amp; Résonances</b></li> </ul>

### **Campagne de communication**

- **3 spots radio diffusés trois fois par jours pendant une semaine**

	<i>Diffusions</i>	<i>Sujet</i>	<i>Contenu du spot radio</i>
<b>1</b>	Du samedi 12 au vendredi 18 juillet	<b>Festival Résurgence</b>	Présentation du festival et rappel des dates
<b>2</b>	Du lundi 20 au dimanche 26	Exposition <i>Anatomie Comparée des espères imaginaires</i> au <b>Musée de</b>	Présentation de l'exposition et rappel des dates

	<i>Diffusions</i>	<i>Sujet</i>	<i>Contenu du spot radio</i>
	octobre	<b>Lodève</b>	
3	Du samedi 15 au vendredi 21 novembre	<b>Salon des Artisans Créateurs de Lodève</b>	Présentation du salon et rappel des dates

Dans le cadre du partenariat, Radio Pays d'Hérault a réalisé :

- **8 émissions** de 10min à 1h réunissant **35 intervenants** différents,
- **5 émissions annexes** de 15min à 2h autour du **Musée de Lodève et du festival Résurgence**
- **3 spots radios** diffusés 3 fois par jours durant 7 jours.
- **4 émissions** de 45min à 1h durant le **festival Résurgence** (voir bilan ateliers radio Résurgence)
- une **quinzaine d'heures d'émission** et une **trentaine d'heures** de post-production (montage + articles + diffusion sur les réseaux sociaux)

Parmi les 8 émissions comprises dans le partenariat, 7 ont été réalisées hors des studios de RPH.

Fait à Lodève, le 15 janvier 2026,  
Signature + Tampon

Communauté de Communes Lodévois et Larzac  
représentée par son Président